



ILES DE LÉRINS & PAYS D'AZUR

# Bulletin d'adhésion 2026

- Adhésion individuelle -

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Je souhaite recevoir les infolettres du CPIE

*Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, les données collectées sont exclusivement utilisées pour vous tenir informé des actualités du CPIE et/ou de ses partenaires. Elles ne sont en aucun cas cédées, échangées ou commercialisées à des tiers.*

Montant de la cotisation (TTC): \_\_\_\_\_ **10 €**

*Association déclarée en sous-préfecture de Grasse N° 10 474 le 19 janvier 1993 Date de parution au Journal Officiel le 10 mars 1993, statuts modifiés 11 février 1998, 31 mai 1999 et 29 juin 2004*

*Agrément départemental Association de protection de l'environnement (article L 141-1 du code de l'environnement) le 5 avril 2024 par la Préfecture des Alpes-Maritimes*

*Agrément Education Nationale arrêté du 15 février 2024*

*Agrément Jeunesse et éducation populaire N° 06 490 du 30 septembre 2003 renouvelé par l'arrêté 2022-948 du 21 novembre 2022*

*Agrément organisme de formation 93060452206 du 3 mars 1999*

*N° SIREN 400 693 230 00049 - Code NAF 9499Z*

✂ -----



ILES DE LÉRINS & PAYS D'AZUR

## ADHÉSION 2026

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date d'adhésion : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

(Adhésion valable 1 an)

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

Iles de Lérins & Pays d'Azur

5, rue de Mimont, 06400 CANNES

04 93 39 26 80 - [cpieazur@cpieazur.fr](mailto:cpieazur@cpieazur.fr)

<http://cpieazur.fr/>

« Le CPIE des Iles de Lérins et Pays d'Azur est une association qui œuvre pour l'éducation à l'environnement et l'accompagnement du territoire au développement durable depuis 1988 sur le littoral de la Côte d'Azur.

En devenant adhérent vous soutenez nos actions et vous partagez avec nous la conviction que l'évolution de nos comportements individuels et collectifs est indispensable à la préservation de la qualité de l'environnement et à la gestion raisonnée des ressources de la planète.

Vous contribuerez à nos côtés à développer une écocitoyenneté active fondée sur le respect de l'autre et de la nature, la solidarité, la responsabilité et l'engagement individuel et collectif »

Le président, Pierre Dagonnot